

LE PLAN D'ACTION EN ENVIRONNEMENT



Les priorités des membres du comité de l'environnement de l'APLSI pour l'année 2017 sont :

Suivi de la mise aux normes des installations septiques à la suite du relevé sanitaire fait par la Ville en 2015. A ce titre, il est encourageant de voir que plusieurs installations septiques problématiques ont déjà été remplacées et corrigées. Sur les 18 installations de classe C (avec nuisance), 13 installations ont été corrigées à date et les 5 autres devraient l'être durant l'année 2017. Concernant les 122 installations de classe B-, l'échéance exigée par la Ville pour apporter les modifications demandées est novembre 2017. À date, 14 installations ont été corrigées de façon satisfaisante. Plusieurs propriétaires ont pris contact avec le Service d'urbanisme et le dossier suit son cours.

Prise en charge par la régie de la vidange des fosses septiques sur les îles. Un appel d'offre va être fait par la Régie des matières résiduelles en 2017 pour tout le territoire de la MRC. Dans l'attente de cette prise en charge, vous pouvez contacter l'APLSI pour connaître la prochaine vidange d'hiver organisée par les résidents des îles.

Réalisation d'une étude scientifique pour connaître l'historique de l'écosystème du lac.

Présentement, selon nos informations, une étude portant sur la mesure des diatomées fossiles du lac serait à privilégier. Nous travaillons actuellement à trouver un financement pour réaliser cette étude. Avis aux membres : si vous connaissez un programme gouvernemental ou d'autres avenues pour financer une telle étude, contacter l'APLSI.

Bassins de rétention des eaux de ruissellement associés aux fossés routiers et aux tributaires du lac.

L'objectif est de faire un recensement des différents fossés et tributaires et d'identifier les endroits problématiques où des bassins de rétention seraient nécessaires pour retenir les sols en suspension dans l'eau de ruissellement avant qu'ils soient évacués vers le lac. Des rencontres avec la CAPSA et la Ville sont à venir.

Utilisation du plan d'eau. Il faut protéger les zones sensibles du lac. À ce chapitre, l'APLSI, en partenariat avec la Ville, vise à installer en 2017 des bouées de sensibilisation et délimiter certaines zones sensibles du lac (baie Vachon, baie du Camp Portneuf, décharge du lac, entrée du lac au Chien, entrée du lac des Aulnaies, zone en face du Club nautique).

De plus, l'APLSI va collaborer avec la Ville pour obtenir du Fédéral une restriction à la navigation en vue de limiter la vitesse des embarcations dans les zones sensibles du lac. En attente d'une telle réglementation de la navigation sur notre plan d'eau, nous vous rappelons l'importance de circuler à VITESSE MINIMALE dans les zones sensibles du lac et de respecter le message PAS DE VAGUES qui sera inscrit

sur les bouées.

Concernant le « **wakesurf** », le lac Sept-Îles n'a que très peu d'endroits profonds qui conviennent à la pratique de ce sport. Quant à la distance aux rives, celle-ci est insuffisante pour pratiquer le « wakesurf » sans impact. **Nous vous demandons donc, SVP, de limiter le plus possible les déplacements des « wakeboats » dans les zones proches de la rive et d'éviter à tout prix les endroits peu profonds.**

Nous sommes tous fiers des actions que nous avons prises pour reboiser nos bandes riveraines. Il est maintenant temps d'agir sur l'utilisation du plan d'eau et des embarcations motorisées.

Suivi de l'état du lac. Cumuler les données pour garder à jour le bilan de santé du lac (profils d'oxygène et de température, transparence de l'eau, etc.) et les communiquer aux résidents.